Poids des fonds propres sur le total du bilan des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 750.000€

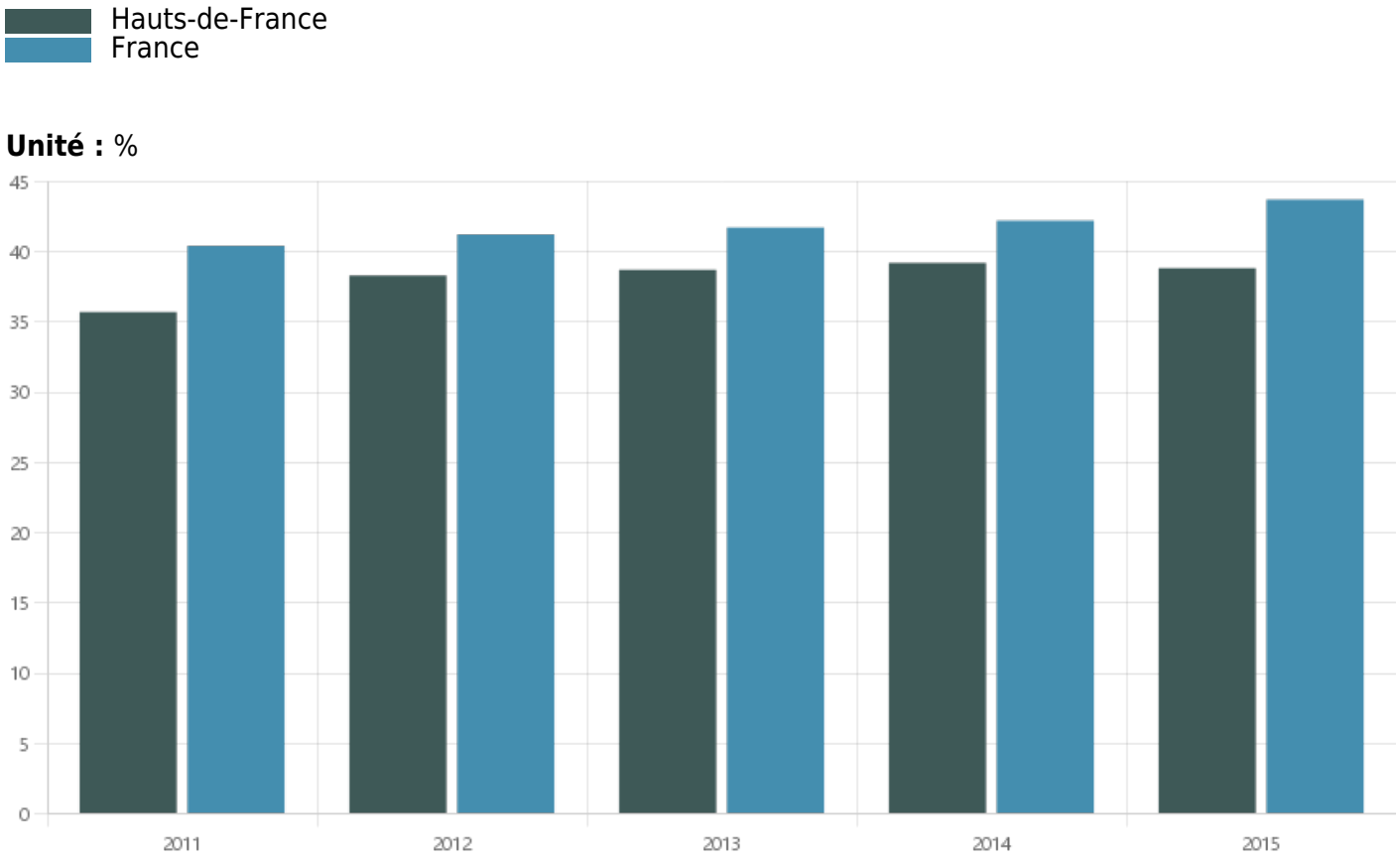

Hauts-de-France 2021

Source : Baromètre ACSEL 2016 - Banque de France

Le baromètre ACSEL portant sur la situation économique et financière des entreprises de la filière bois en Hauts-de-France a été réalisé par la Banque de France à la demande de Fibois Hauts-de-France en 2016 sur une base statistique portant sur la période 2011-2015. Cette étude, accompagnée d'une annexe sur les entreprises de sylviculture et d'exploitation forestière, présente, entre autres, l'évolution du poids des fonds propres sur le total du bilan des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 750.000€ des entreprises ayant un chiffres d'affaires supérieur à 750K€, en comparaison entre les entreprises des Hauts-de-France et l'ensemble des entreprises de la filière forêt bois françaises.

SECTEURS

1ère transformation | 2nde transformation | Construction bois

THÉMATIQUES

Économie | Entreprises

© Observabois - 2021